

STRATÉGIE DE L'AUF 2017-2021 ADOPTÉE PAR LA 17° ASSEMBLÉ

ADOPTÉE PAR LA 17º ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MARRAKECH, LE 10 MAI 2017



Construire ensemble le Nouvel Espace Universitaire Francophone

La nouvelle stratégie de l'AUF, proposée pour 2017-2021, vise à accompagner ses établissements membres face aux défis qu'ils rencontrent et à contribuer, par son action de « tête de réseau », à ce qu'ils trouvent les bonnes réponses correspondantes. Ainsi se crée un nouvel espace universitaire francophone, bâti autour de l'acceptation de ces défis et des actions pour les relever, ensemble, en mettant en œuvre tous les leviers disponibles, dont le partage de la langue française, qui unit cet espace.



LES NEUF, AXES STRATÉGIQUES

Le contexte

Le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le monde est caractérisé par la globalisation et le développement de l'économie de la connaissance, qui donnent aux établissements un rôle accru par leurs missions de développement; la croissance rapide, dans de nombreux pays, de la scolarisation dans l'enseignement supérieur, qui va de pair avec les aspirations des jeunes pour des qualifications plus élevées; l'affaiblissement de la francophonie en milieu universitaire dans de nombreux champs, et la nécessité de relancer l'intérêt à parler et à travailler en français; l'espace universitaire francophone de plus en plus diversifié, notamment sur le plan régional.

POUR FAIRE FACE AUX PRINCIPAUX DÉFIS

- Les défis internes aux établissements dans le domaine de la qualité de la formation, de la recherche et de leur gouvernance
- → Les défis liés à l'employabilité des diplômés, pour nouer le dialogue avec les milieux économiques, pour adapter l'offre de formation professionnelle et pour développer l'entrepreneuriat
- → Les défis institutionnels pour renforcer le rôle des universités comme opérateurs du développement, à la fois économique, culturel, linguistique et interculturel

→ POUR LA QUALITÉ

AXE 1. CONTRIBUER À ASSURER LA QUALITÉ DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION

Sur le plan académique, la qualité de la formation passe par le renforcement de la maîtrise du français, la qualité de la formation des enseignants, le développement de cadres de référence de la qualité des formations, la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques s'appuyant sur le numérique, l'encouragement de la dimension citoyenne et du savoir être dans les formations, et le développement de dispositifs d'accréditation et d'assurance qualité dans ce domaine.

AXE 2. CONTRIBUER À LA STRUCTURATION ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE DANS UN CADRE NATIONAL ET INTERNATIONAL, ET SOUTENIR L'IMPLICATION DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DANS CE PROCESSUS

La structuration de la recherche comprend la mise en place de systèmes nationaux de recherche-innovation, l'encouragement d'une solidarité active entre établissements membres pour la recherche et l'innovation, ainsi que la mise en place de dispositifs d'accréditation et d'assurance qualité dans ce domaine.

AXE 3. CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE GOUVERNANCES ADAPTÉES AUX NOUVEAUX ENJEUX

Le développement de modes de gouvernance et de démarches qualité au sein des établissements membres a de multiples conséquences structurantes, ainsi que la conception de projets stratégiques d'établissement. La mise en place de systèmes d'accréditation universitaires francophones de référence est une question importante dans beaucoup de régions.

→ POUR L'EMPLOYABILITÉ ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

AXE 4. NOUER OU INTENSIFIER LE DIALOGUE ENTRE LE MONDE ACADÉMIQUE ET LES MILIEUX ÉCONOMIQUES

Ce dialogue repose sur la mise en place d'instances de concertation nationales ou régionales entre le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, ses autorités de tutelle et son environnement socio-économique. Il suppose également un accompagnement des établissements membres pour mettre en place des instances régulières de concertation avec leur environnement socio-économique.

AXE 5. MIEUX PRENDRE EN COMPTE, DANS L'OFFRE DE FORMATION INITIALE, LES BESOINS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT LOCAL OU NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES

Les formations initiales doivent contribuer à toute la chaîne des qualifications supérieures, en incluant le développement de formations professionnalisantes intermédiaires, avec comme objectif d'améliorer la participation des opérateurs économiques à la conception et à la mise en place des formations professionnalisantes.

AXE 6. DÉVELOPPER LA CULTURE ET LA PRATIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT

L'objectif est d'encourager les étudiants et les diplômés à créer leur entreprise, et d'accompagner les établissements pour stimuler la culture de l'entrepreneuriat dans les programmes de formation et de recherche, comme un facteur de qualité et de pertinence.

→ POUR DES UNIVERSITÉS OPÉRATEURS DU DÉVELOPPEMENT GLOBAL ET LOCAL

AXE 7. RENFORCER LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'objectif est de développer des activités propres qui favorisent les apports des établissements membres au développement économique, social et environnemental, et leur permettent de participer à la construction des politiques publiques répondant aux grands défis sociétaux, en lien notamment avec les objectifs de développement durable de l'ONU.

AXE 8. RENFORCER LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES AU DÉVELOPPEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL, INCLUANT LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Il s'agit ici de développer l'usage de la langue française comme langue d'enseignement dans le supérieur, et de participer activement au rayonnement des cultures et des langues dans leur diversité. Il s'agit également de participer au développement de la culture scientifique en français, grâce à la recherche, auprès des jeunes générations.

AXE 9. RENFORCER LA CONTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES AU DÉVELOPPEMENT INTERCULTUREL ET À L'OUVERTURE INTERNATIONALE

L'objectif est d'affirmer le rôle des universités comme facteur de paix, notamment par l'apprentissage et par la médiation pour la résolution des crises et des conflits, et par les échanges de bonnes pratiques au niveau international en assumant la dimension interculturelle. Il s'agit également de contribuer au renforcement en interne de la dimension internationale des établissements membres et à leur internationalisation, grâce au développement des relations avec les autres réseaux internationaux.

Les principaux leviers d'action pour la mise en œuvre de la stratégie

L'AUF a élaboré cette stratégie à partir d'une analyse de son positionnement, de son environnement et des actions actuellement mises en œuvre, notamment sur le plan régional, sur la base d'une consultation large de ses établissements membres. Les principaux leviers d'action dont elle dispose sont les suivants.

Une organisation centrale et régionale pour piloter, coordonner et analyser les actions, avec notamment trois nouvelles directions : la direction du numérique, la direction veille-innovation-expertise et la direction des partenariats. Les directions régionales déploient cette stratégie sur le plan régional en s'adaptant aux contextes régionaux. Elles sont les éléments moteurs des coopérations interrégionales.

Les outils numériques, unifiés, pour mieux servir nos établissements membres : de nouveaux espaces numériques d'apprentissage, des outils novateurs pour le partage des résultats entre chercheurs, un observatoire numérique des métiers et des formations, et un nouveau modèle de Campus Numérique Francophone (CNF).

Le réseau des membres, réservoir d'expertise de haut niveau et source permanente d'innovation, à décrire et à valoriser pour développer la solidarité active entre établissements.

Les partenariats, pour construire des relations fortes entre acteurs universitaires, politiques et socio-économiques, et pour augmenter les capacités d'action de l'Agence et de ses établissements membres.

Le français, notre langue commune, levier de développement pour les établissements membres, en s'appuyant sur nos dix directions régionales afin de proposer une réponse adaptée, compte tenu des différents contextes.

La promotion de la Francophonie repose ainsi sur les réussites et les solutions qu'elle apporte aux défis rencontrés. Cette vision d'ouverture offre des perspectives importantes de développement de la Francophonie, dans le cadre de partenariats internationaux et continentaux fructueux, notamment dans toutes les grandes aires géographiques où l'Agence déploie ses actions.